



## EDITO

Elargissement de la gouvernance du réseau avec l'implication grandissante des acteurs de l'ex Basse Normandie lors du dernier Comité de Pilotage, implication dans les réflexions du Comité Régional de l'Economie Circulaire, articulation avec les actions menées par la CCI Normandie en matière de sourcing régional...

Jamais, le réseau ne s'est autant associé aux acteurs régionaux pour répondre au mieux aux nouveaux besoins des acheteurs publics en matière de Développement Durable et de RSE !

Formations, ateliers techniques régionaux... Afin de mobiliser les acteurs à l'échelle de la Normandie, notez qu'après Rouen et le Havre, ce sera au tour de Caen d'accueillir les prochains événements.

Evolution juridique et réglementaire à venir, nouvelle norme « Achats Responsables » ISO 20400... Le Réseau est à vos côtés pour faciliter l'intégration de ces évolutions à votre système d'achats. Nous espérons vous croiser nombreux à ces prochains événements !

Sylvain **FERRIOLLAT** - ADEME Normandie  
Ingénieur consommation durable et gaspillage alimentaire - Ingénieur territorial

## Les Brèves du RAN-COPER

### SAVE THE DATE ! Prochain atelier technique régional programmé le 8 Juin à Caen

« Prise en compte du coût du cycle de vie dans les achats publics : décryptage et retours d'expériences pour passer à l'action »



Le coût du cycle de vie est une notion apparue dans la directive du 26 février 2014 sur la passation des marchés publics et transposée à l'article 63 du décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Contrairement au seul coût prix, le coût du cycle de vie permet de prendre en compte de manière complète les coûts supportés par la personne publique. En effet, il intègre dans son champ (sous condition de leur pertinence) tout ou partie des coûts imputables à un produit, un service ou un ouvrage tout au long de son cycle de vie.

Cadre réglementaire, outils existants, retours d'expériences... le RAN COPER vous propose de décrypter ensemble le sujet le 8 juin prochain, de 9h30 à 16h30 à Caen !

[Accédez au programme détaillé et inscrivez-vous au prochain Atelier Régional >>](#)

### Retours sur la réunion du comité de pilotage technique

Le 14 février dernier, le comité de pilotage technique du RAN COPER s'est réuni pour faire le bilan des actions menées en 2016, le point sur les actualités techniques et événements à venir, et plus spécifiquement pour réfléchir à l'évolution du réseau.

Ce temps de réflexion, qui a mobilisé 23 personnes, a notamment permis de recueillir les besoins des donneurs d'ordres publics impliqués, et de définir collectivement des pistes.

Les principaux besoins exprimés sont liés à la gestion des fournisseurs et à la rédaction des cahiers des charges.

Un groupe de travail a été constitué, dont la mission sera d'évaluer différents types de scénarios de maintien et de développement du réseau.

Le COPIT se réunira en juin pour valider un scénario.

Si vous souhaitez participer à cette réflexion, intégrer ce COPIT ou proposer vos suggestions et idées, nous vous invitons à nous contacter par messagerie électronique.

[contacter le RAN-COPER par mail >>](#)

### Une nouvelle formation aux achats publics durables programmée en octobre !

Le RAN-COPER et l'ADEME Normandie ont le plaisir de vous inviter à la 2ème session 2017 du module de formation sur 2 jours : « Nouvelle réglementation de la Commande Publique : structurer ses démarches d'achats publics durables en s'appuyant sur le nouveau cadre juridique ! ».

Les inscriptions pour la 1ère session de fin avril sont fermées, mais vous pouvez d'ores et déjà bloquer dans vos agendas les dates de la 2ème session de formation : les **3 et 4 octobre 2017**.

Pour rappel, ce module de formation est **gratuit pour les acteurs normands** ! N'hésitez pas à prendre contact pour en savoir plus !

[En savoir + et consulter le programme de cette formation >>](#)



Un comité régional de l'économie circulaire (CREC) pour construire ensemble la stratégie régionale d'économie circulaire.

Le 10 février dernier à Honfleur, le RAN COPER a pris part, aux côtés d'autres réseaux et acteurs régionaux, à la construction de la stratégie régionale en matière d'économie circulaire.

Une rencontre à l'initiative du Comité Régional de l'Economie Circulaire (CREC) piloté par Mme CAVACD, Coordinatrice du pôle économie circulaire et observation de la Région Normandie.

Pour toute information complémentaire : [contact@ran-coper.fr](mailto:contact@ran-coper.fr)

[Consulter le site de la Région >>](#)

## Retour d'expérience

### Interview/retour d'expérience - Communauté d'Agglomération Seine-Eure (CASE)



Créer les interfaces de dialogue acheteurs/fournisseurs pour ouvrir les marchés aux innovations sociétales de nos territoires.

Entre la CASE et ses communes membres, les démarches d'achats responsables et de mutualisation des moyens vont de pair ! Des démarches et engagements qui se sont structurés progressivement... Dans le cadre de l'Agenda 21 par exemple, où les achats sont fichés comme un levier de déploiement de l'écocitoyenneté et de ses composantes. Par le renouvellement en 2015 de la labellisation « Territoire de Commerce Equitable » obtenue en 2012. Plus récemment encore, via une délibération spécifique dédiée à la qualité (filères et savoir-faire, bio, équitable) des denrées alimentaires entrant dans la composition des prestations de bouche.

En lien avec une équipe Marchés Intéressés, Claire LABIGNE, Coordinatrice Développement Durable de l'Agglomération, mobilise les différentes parties-prenantes pour construire des stratégies d'achats responsables vertueuses par domaines d'achats. « Services Achats, services Techniques de l'Agglomération et des communes membres, interprofessions par secteurs... Nous créons des espaces de dialogues qui permettent de diffuser nos valeurs chez nos potentiels prestataires et fournisseurs mais aussi, conformément au nouveau cadre de la commande publique, de soigner le sourcing (Art. 4 du Décret du 25 Mars 2016) qui permet de favoriser l'accès à nos marchés aux opérateurs du territoire, de faire émerger l'innovation et de renforcer la prise en compte des enjeux sociétaux ».

Cela se traduit par des ateliers de sensibilisation des agents des services techniques, des rencontres spécifiques avec les fédérations ou syndicats professionnels autour de sujets à forte technicité ou encore, de l'organisation de rencontres acheteurs-prescripteurs/fournisseurs une fois par an ».

Traduisant les engagements en matière d'exemplarité de l'Agenda 21 ainsi que les volontés de création de dialogue entre les parties prenantes, un facilitateur « clauses sociales » est en poste à l'agglomération. Dans une dynamique de compétences mutualisées, ce dernier assure l'interface entre les services techniques (ou l'agglomération, des communes, mais aussi de bailleurs publics ou privés, de la SNCF ou de certains Services de l'Etat) et les entreprises du territoire.

Sur la base de l'Article 38 de l'Ordonnance du 23 juillet 2015, une opération de remplacement de réseaux de chauffage et d'assainissement sur 178 logements d'un bailleur social a pu être clausée !

« 600 heures d'insertion sur 2 lots, calibrées à la base par le facilitateur pour le compte du bailleur. En réalité ce sont près de 900 heures qui ont été réalisées en assainissement, électricité et entretien de locaux ».

L'évaluation de la performance du dispositif d'insertion (Article 62 du Décret du 25 mars 2016) a notamment été facilitée pour l'entretien de la base de vie du chantier par le positionnement d'une Entreprise d'insertion pour la réalisation de la prestation.

« Aujourd'hui, les relais d'animation de proximité qui proposent des réseaux comme le RAN COPER sont des points d'appui précieux pour la construction de stratégies d'approvisionnement cohérentes avec les savoir-faire et atouts en matière de Développement Durable/Responsabilité Sociétale des filières de nos territoires ».

En savoir plus ?

Contact : Claire.Labigne@seine-eure.com 02.32.50.86.48

## Ressources Utiles

Guide GEM DD - L'achat public de produits et prestations d'entretien des espaces verts  
Direction des Affaires Juridiques - fév. 2017

Ce guide porte sur les achats publics réalisés dans le cadre de l'entretien des espaces verts, et ce quel que soit le type d'achat (fourniture ou prestation), à l'exclusion de la conception-création.

Il synthétise les informations pertinentes et offre aux acheteurs des bonnes pratiques en matière de gestion des espaces verts.

Au croisement d'exigences environnementales et d'exigences en matière de protection de la santé des utilisateurs, des techniciens d'entretien des espaces verts ou des usagers de ces mêmes espaces, cette version actualisée le guide paru en 2011. Elle intègre les évolutions réglementaires et les nouvelles pratiques collectives.

[Télécharger le guide >>](#)



Le catalogue normand, responsable, éthique et solidaire pour vos achats professionnels

Le panier des pros, c'est un outil à destination des acheteurs professionnels public et privés de la région, qui vient de naître à l'initiative de deux structures normandes : Normandie Equitable et l'ADRESS.

Pour le lancement de cet outil, des rencontres d'affaires sont organisées : l'opportunité pour les acheteurs publics d'effectuer leur "sourcing" auprès de structures qui œuvrent au quotidien pour une économie plus responsable et qui sont des allées précieuses des stratégies de RSE/RSO.

[Consulter le site du panier des pros >>](#)



Un outil de référence pour les acheteurs publics

Public Expo est un service gratuit proposé par La Gazette des Communes qui permet aux acheteurs publics de réaliser :

- des demandes de devis pour des achats en-dessous du seuil des 25 000 €
- leur démarche de sourcing auprès de fournisseurs spécialisés.

Ce site internet vous propose une large sélection de produits classés dans différentes catégories. Une fois votre recherche effectuée, vous remplissez un formulaire sur le produit souhaité pour déposer votre demande de devis ou de sourcing.

[Consulter le site Public Expo >>](#)



Chaque jour de nos réseaux vous débarrassent.